Texte de présentation de L’Unam

Pour prendre place dans la compétition scientifique internationale et mener, en région Pays de la Loire, une politique concertée en matière d’enseignement supérieur et de recherche, L’Université Nantes Angers Le Mans (L’UNAM), pôle de recherche et d’enseignement supérieur, a été lancé en juin 2009. Cet établissement public de coopération scientifique (EPCS) est l’un des 18 PRES créés en France depuis 2007. Il compte aujourd’hui 11 membres fondateurs (les trois universités de Nantes, d’Angers et du Maine, l’Ecole Centrale et l’école des Mines de Nantes, AGROCAMPUS Ouest, Audencia, les CHU de Nantes et d’Angers, le groupe ESA et ONIRIS) ainsi que 18 membres associés (cf. : [www.lunam.fr](http://www.lunam.fr)) et constitue désormais le point d’entrée régional pour la recherche et la formation doctorale.

Fort de ses 76 000 étudiants (dont 2300 doctorants) et 11 000 personnels (dont 4200 chercheurs et enseignants-chercheurs), L’UNAM s’est vu confier par ses membres treize missions regroupées autour de trois volets :

**Recherche et formations doctorales**

• Élaboration et mise en œuvre d’un plan d’action stratégique des recherches communes

• Signature sous l’appellation L’Université Nantes Angers Le Mans de la production scientifique réalisée dans les unités de recherche de ses membres

• déploiement d’une politique concertée d’acquisition et d’usage des grands équipements de recherche

• Valorisation des recherches communes

• Gestion coordonnée de la formation doctorale et suivi de l’insertion professionnelle des docteurs

•Attribution du label « L'Université Nantes Angers Le Mans » aux doctorats délivrés par les établissements membres

**International**

• Conduite de projets communs à l’international et dans l’espace européen de l’enseignement supérieur et de la recherche, notamment création de masters internationaux et ouverture à l’international de la formation doctorale

**Vie étudiante, formation continue et culture scientifique et technique**

• Définition de politiques cohérentes en matière de formation continue et de validation des acquis et de l’expérience

• Déploiement d’une ingénierie pour l’insertion professionnelle

• Établissement de politiques documentaires coordonnées et mutualisation des ressources documentaires numériques

• Application et développement de l’université numérique en région

• Élaboration d’une politique de médecine préventive

• Promotion des activités de culture scientifique et technique

Pour ce faire, le PRES s’appuie sur quatre instances :

- un conseil d’administration de 32 membres qui détermine la politique de l'établissement et délibère notamment sur les orientations générales, le budget, l'organisation et le fonctionnement de l'établissement,

- un conseil scientifique de 16 membres avec voix délibérative qui est force de propositions, d’analyse et d’évaluation au profit du conseil d’administration et de la direction de l’UNAM,

- un comité d’orientation de 88 membres dont le but est d'informer les acteurs régionaux des activités du PRES et de recueillir leur avis sur les grandes orientations stratégiques de l'établissement,

- un comité d’orientation et de suivi de la formation doctorale (COS) constitué des représentants des 8 établissements d’enseignement supérieur (co-accrédités et associés) et des représentants des 9 écoles et des 3 collèges doctoraux. Celui-ci permet de coordonner et de valider la politique des neuf écoles doctorales régionales et d’assurer une gestion dynamique de ces formations.

Ayant initié, dès sa création, un travail de définition d’orientations stratégiques et de perspectives à court, moyen et long termes, L’UNAM a été chargé par ses membres de piloter la réponse au programme d’investissements d’avenir lancé par l’Etat. Il sera porteur ou co-porteur des différents projets régionaux et interrégionaux qui seront soumis. Il s’appuiera notamment sur *plus de soixante de ses 113 unités classées A ou A+ avec l’ambition d’améliorer son rang en matière de production scientifique : 7ème rang national pour la Recherche médicale, 8ème pour la Recherche en Sciences pour l’Ingénieur, 9ème pour la Recherche biologie appliquée-écologie et la physique.*

Campus pluridisciplinaire régional, L’UNAM doit permettre de construire, pour ses membres, un avenir commun, garant de l’attractivité et de la visibilité internationales.